



DEMANDE D'AUTORISATION D'ÉTALAGE OU DE CRÉATION D'UNE TERRASSE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Fax : 01 41 19 83 19
Tél. : 01 41 19 83 16

■ Le demandeur

Nom : Prénom :

propriétaire copropriétaire locataire syndic gardien

Adresse :

Téléphone :

■ Caractéristiques de la demande**

Nature de l'emprise au sol: Étalage Terrasse ouverte Terrasse fermée

Longueur : Largeur :

Adresse demandée :

Largeur du trottoir au droit de l'immeuble :

Longueur de la façade de l'immeuble :

**JE SUIS INFORMÉ(E) QUE LE TARIF
EST DE 19,50 € LE M² PAR AN POUR UN ÉTALAGE,
EST DE 23,50 € LE M² PAR AN POUR LA CRÉATION D'UNE TERRASSE OUVERTE,
EST DE 88 € LE M² PAR AN POUR LA CRÉATION D'UNE TERRASSE FERMÉE.**

En cas d'autorisation, je m'engage à :

- respecter les règlements de Police et de voirie en vigueur ainsi que les prescriptions qui me seraient indiquées,
- payer sur simple demande de l'administration, le montant des « droits de voirie » qui sont établis conformément au tarif en vigueur ainsi que les frais éventuels de remise en état des trottoirs et chaussées.

■ Le redevable (celui à qui est adressée la facture)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

■ Avis du surveillant de voirie

Bois-Colombes, le
Signature du demandeur